

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



UN LIBRARY

APR 3 1978

UNSA COLLECTION

Distr.  
GENERALE  
S/12624  
30 mars 1978

ORIGINAL : ANGLAIS/  
ESPAGNOL/  
FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 23 MARS 1978, ADRESSEE PAR LE SECRETAIRE GENERAL AUX GOUVERNEMENTS DE TOUS LES ETATS MEMBRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES OU MEMBRES D'INSTITUTIONS SPECIALISEES ET CONTENANT UN NOUVEL APPEL POUR LE VERSEMENT DE CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DESTINEES AU FINANCEMENT DE LA FORCE DES NATIONS UNIES CHARGEE DU MAINTIEN DE LA PAIX A CHYPRE

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir porter d'urgence à l'attention de votre gouvernement le nouvel appel que j'adresse aujourd'hui à tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies ou membres d'institutions spécialisées afin d'obtenir des contributions volontaires supplémentaires pour la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre.

L'importance de la Force a été maintes fois soulignée par le Conseil de sécurité, qui en a prolongé le stationnement dans l'île à de nombreuses reprises. Tout récemment, dans sa résolution 422 (1977) du 15 décembre 1977 1/, le Conseil a noté que, d'après mon rapport, la présence de la Force était essentielle dans les circonstances actuelles, non seulement pour aider à maintenir le calme dans l'île, mais aussi pour qu'il soit plus facile de continuer à rechercher un règlement pacifique, et il a décidé de prolonger à nouveau, d'une période de six mois prenant fin le 15 juin 1978, le stationnement de la Force à Chypre.

Cette décision doit être vue dans le cadre des efforts que je poursuis, conformément à la mission de bons offices qui m'a été confiée par le Conseil de sécurité, pour ouvrir la voie à des négociations constructives entre les deux communautés en vue de parvenir à un accord sur un règlement juste et durable du problème de Chypre. On se rappellera qu'en janvier 1978 je me suis rendu à Ankara, à Nicosie et à Athènes pour discuter de nouvelles mesures qui, espère-t-on, pourraient aboutir à la reprise des négociations et à une nouvelle série d'entretiens intercommunautaires. A mon avis, le maintien d'un climat de paix à Chypre est essentiel si l'on veut surmonter les difficultés qui sont apparues lorsqu'il s'est agi de mettre en branle un processus de négociation efficace.

A cet égard, il me faut souligner les difficultés croissantes auxquelles je me heurte pour maintenir la Force des Nations Unies à Chypre, du fait du déficit persistant du budget de la Force. L'Opération des Nations Unies à Chypre est financée

1/ Publiée sous la cote S/RES/422 (1977).

en partie par les gouvernements qui fournissent des contingents et en partie par les gouvernements qui versent des contributions volontaires. Or les contributions volontaires se sont révélées très insuffisantes, et le déficit total s'élevait au 15 décembre 1977 à plus de 50 millions de dollars. En outre, 11,1 millions de dollars sont nécessaires pour couvrir la part des dépenses totales de la Force pour la période de six mois se terminant le 15 décembre 1978 qui est normalement financée à l'aide de contributions volontaires. Si l'on s'en tient à ce qui a été fait jusqu'à présent, les pays qui fournissent des contingents devraient prendre à leur charge des dépenses atteignant environ 17 millions de dollars, montant qui comprend à la fois certaines dépenses supplémentaires remboursables et les dépenses non remboursables qui sont normalement à leur charge (voir annexe). Les gouvernements intéressés m'ont fait part des préoccupations croissantes et extrêmement graves que leur cause la disproportion des charges financières qu'ils ont à supporter, ce qui a obligé certains d'entre eux à revoir leurs engagements concernant leur participation à la Force. Je m'inquiète également de ce que la Force ne puisse faire face à tous ses engagements financiers et des conséquences de cette situation sur la poursuite de l'opération de maintien de la paix à Chypre. Comme vous le savez, il m'a fallu accepter récemment, pour des raisons financières, de réduire encore les effectifs de la Force.

C'est pour ces raisons que j'ai lancé un appel spécial à certains gouvernements pour leur demander d'augmenter leur contribution volontaire ou d'en verser une s'ils ne l'avaient pas encore fait. J'ai également émis l'espoir que les gouvernements qui contribuent régulièrement au Compte de la Force pourraient au moins maintenir le niveau de leur contribution. J'en appelle maintenant à la générosité de votre gouvernement qui, je l'espère, voudra bien verser très rapidement une contribution volontaire afin que la Force puisse s'acquitter de son importante mission.

Le Secrétaire général,  
(Signé) Kurt WALDHEIM

Annexe

Situation financière de la Force des Nations Unies  
chargée du maintien de la paix à Chypre

Depuis 1964, 65 pays ont versé ou annoncé des contributions volontaires pour financer l'opération des Nations Unies à Chypre. On trouvera dans le tableau qui suit une récapitulation des contributions au Compte spécial de la Force depuis le début de l'opération ainsi que l'indication des contributions attendues ou déjà reçues pour la période allant du 16 juin au 15 décembre 1977.

Pour fournir des contingents à la Force, les gouvernements puisent dans leurs effectifs d'appelés et dans d'autres ressources, ce qui leur coûte à l'heure actuelle environ 12 millions de dollars pour chaque période de six mois. Ces dépenses comprennent les soldes et indemnités versées aux soldats et les dépenses normales de matériel. En vertu des arrangements actuels, l'Organisation des Nations Unies n'est pas tenue de rembourser ces frais aux gouvernements qui fournissent des contingents. Il s'agit donc là de dépenses faites pour maintenir la Force qui sont entièrement à la charge des gouvernements qui fournissent des contingents.

Ces gouvernements financent également, sans en demander le remboursement à l'Organisation, certaines dépenses supplémentaires et extraordinaires encourues au titre de la Force et estimées à 5 millions de dollars pour chaque période de six mois. En vertu des arrangements actuels, les pays qui fournissent des contingents pourraient réclamer le remboursement de ces dépenses à l'Organisation des Nations Unies, mais ils ont accepté de les prendre à leur charge, comme contribution supplémentaire à l'opération des Nations Unies à Chypre.

Compte tenu des deux types de dépenses indiqués ci-dessus, le coût réel de l'opération des Nations Unies à Chypre pour la période de six mois expirant le 15 juin 1978 serait d'environ 28 millions de dollars, répartis comme suit :

Millions de dollars

1) Soldes et indemnités versées aux contingents et dépenses normales de matériel, financées directement par les gouvernements qui fournissent des contingents .....	12,0
2) Certaines dépenses supplémentaires et extraordinaires des gouvernements qui fournissent des contingents, financées directement par lesdits gouvernements .....	5,0

Millions de dollars

3) Dépenses directes à la charge de l'Organisation des Nations Unies (y compris les dépenses supplémentaires et extraordinaires des gouvernements qui fournissent des contingents et qui demandent à être remboursés), financées au moyen de contributions volontaires .....	11,1
Dépenses totales	28,1

Il est nécessaire que les gouvernements versent des contributions volontaires pour financer ce dernier type de dépenses, comme il est indiqué dans les prévisions de dépenses qui figurent dans mon rapport du 1er décembre 1977 au Conseil de sécurité (S/12463, sect. VI).

Les contributions volontaires reçues des gouvernements se sont révélées insuffisantes pour couvrir ces dépenses. Le déficit accumulé depuis le début de l'opération jusqu'au 15 décembre 1977 s'élève maintenant à 50,2 millions de dollars et s'est donc aggravé depuis ma lettre du 26 septembre 1977, où je le chiffrais à 48,4 millions de dollars. Deux versements et quatre annonces de contribution d'un montant total de 1 668 310 dollars ont été faits jusqu'à présent pour financer le pourcentage des dépenses afférentes au maintien de la Force pendant la période de six mois se terminant le 15 juin 1978 qui sont financées par des contributions volontaires.

En raison de ce déficit, les demandes de remboursement des dépenses supplémentaires et extraordinaires présentées à l'Organisation des Nations Unies par les gouvernements qui fournissent des contingents sont en souffrance depuis décembre 1974. Concrètement, cela veut dire que ces gouvernements, comme il est dit plus haut, continuent d'assumer des charges disproportionnées en fournissant des contingents pour cette opération de maintien de la paix des Nations Unies.

RECAPITULATION DES CONTRIBUTIONS AU COMPTE SPECIAL DE LA FORCE  
 ANNONCEES OU VERSEES AU 23 MARS 1978 POUR LA PERIODE ALLANT DU  
 27 MARS 1964 AU 15 DECEMBRE 1977

(Equivalents-dollars E.-U.)

<u>Pays</u>	<u>Trente-deuxième période 16/6/77 au 15/12/77</u>	<u>Montant total des contributions annoncées</u>	<u>Contributions reçues</u>
Allemagne, République fédérale d'	500 000	16 500 000	16 500 000
Australie	50 000	2 119 875	2 119 875 a/
Autriche	125 000	2 440 000	2 440 000 a/ b/
Belgique	131 600	2 771 799	2 771 799
Botswana	-	500	500
Canada	-	-	- a/
Chypre	150 000	1 816 359	1 816 359 h/
Côte d'Ivoire	-	60 000	60 000
Danemark	120 000	3 405 000	3 405 000 a/ b/
Emirats arabes unis	10 000	10 000	10 000
Etats-Unis d'Amérique	4 550 000	104 650 000 d/	101 471 177
Finlande	-	900 000	900 000 b/
Ghana	-	65 587	65 587 h/
Grèce	400 000	14 950 000	14 950 000
Guyane	-	11 812	11 812
Inde	10 000	20 000	20 000
Iran	5 500	89 000	89 000 h/
Irak	-	20 000	20 000
Irlande	-	50 000	50 000
Islande	2 500	41 657	41 657 h/
Israël	-	26 500	26 500
Italie	-	5 381 645	5 172 761
Jamahiriya arabe libyenne	-	50 000	50 000
Jamaïque	-	29 137	29 137
Japon	150 000	2 040 000	2 040 000 h/
Kampuchea démocratique	-	600	600 e/
Koweït	20 000	20 000	20 000
Liban	-	3 194	2 894
Libéria	1 583	13 321	11 821
Luxembourg	3 886	71 121	71 121

<u>Pays</u>	<u>Trente-deuxième période 16/6/77 au 15/12/77</u>	<u>Montant total des contributions annoncées</u>	<u>Contributions reçues</u>
Malaisie	-	7 500	7 500
Malawi	-	5 590	5 590
Malte	-	1 820	1 820
Maroc	-	20 000	20 000
Mauritanie	-	4 370	4 370
Népal	400	800	400
Niger	-	2 041	2 041
Nigéria	-	10 800	10 800
Norvège	295 885	4 630 741	4 630 741
Nouvelle-Zélande	9 697	51 697	51 697
Oman	-	8 000	8 000
Pakistan	3 000	35 791	35 791
Pays-Bas	407 623	2 078 623	2 078 623
Philippines	-	10 000	10 000
Qatar	-	14 000	14 000
République de Corée	-	16 000	16 000
République démocratique populaire lao	-	1 500	1 500 <u>f/</u>
République socialiste du Viet Nam	-	4 000	4 000 <u>g/</u>
République-Unie de Tanzanie	-	7 000	7 000
République-Unie du Cameroun	-	10 107	10 107
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	1 496 212	47 659 054 <u>c/</u>	47 659 054 <u>a/ b/</u>
Sénégal	-	4 000	-
Sierra Leone	-	46 425	46 425
Singapour	500	7 000	6 500
Somalie	-	1 000	1 000
Suède	-	5 120 000	5 120 000 <u>a/ b/</u>
Suisse	177 825	3 529 409	3 529 409
Thaïlande	-	2 500	2 500
Togo	510	1 020	-
Trinité-et-Tobago	-	2 400	2 400
Turquie	-	1 839 253	1 839 253

<u>Pays</u>	<u>Trente-deuxième période 16/6/77 au 15/12/77</u>	<u>Montant total des contributions annoncées</u>	<u>Contributions reçues</u>
Uruguay	-	2 500	2 500
Venezuela	-	3 000	3 000
Yougoslavie	20 000	40 000	40 000
Zaïre	-	30 000	30 000
Zambie	-	38 000	28 000
	<u>8 641 721</u>	<u>222 803 048</u>	<u>219 397 621</u>

a/ Pour la période de six mois qui s'est terminée le 15 décembre 1977, les dépenses supplémentaires et extraordinaires assumées par les gouvernements qui fournissent des contingents s'établissent approximativement comme suit : Australie, 400 000 dollars; Autriche, 200 000 dollars; Canada, 900 000 dollars<sup>x</sup>; Danemark, 400 000 dollars; Royaume-Uni, 2,4 millions de dollars<sup>x</sup> et Suède, 700 000 dollars.

x Non compris le coût normal des soldes et indemnités.

b/ Contribution déduite ou à déduire des sommes dont le gouvernement a demandé le remboursement au titre des frais d'entretien de son contingent.

c/ Montant maximum annoncé.

d/ Montant maximum annoncé. La contribution effective dépendra de celles versées par d'autres gouvernements.

e/ Contributions reçues en 1964.

f/ Contributions reçues en 1967.

g/ Contributions reçues entre 1964 et 1966.

h/ En outre, les contributions reçues ou annoncées pour des périodes ultérieures s'établissent comme suit : Chypre, 300 000 dollars pour 1978; Ghana, 11 310 dollars pour la période se terminant le 15 juin 1978; Iran<sup>x</sup>, 5 500 dollars pour la période se terminant le 15 juin 1978; Islande, 5 500 dollars pour 1978; Japon, 400 000 dollars pour 1978; Royaume-Uni, environ 946 000 dollars pour la période allant du 16 décembre 1977 au 31 mars 1978.

x L'Iran a en outre annoncé qu'il verserait une contribution de 50 000 dollars par an à partir du 16 juin 1978.

-----